

AG CAPEB 2012

Assemblée Générale

11 & 12

avril

Palais
des Congrès
de Paris

Catalogue programme



Sommaire

- 5 Édito du Président
- 6 Programme de l'Assemblée Générale
- 8 François Belay et les artisans du bâtiment
- 10 Les plateformes électorales face à l'artisanat du bâtiment
- 18 L'exposition
- 19 Les partenaires
- 20 Les jeunes, l'artisanat et le syndicalisme
- 24 La CAPEB
- 30 Chiffres clés de l'artisanat du bâtiment

Édito du Président



C'est dans des circonstances tout à fait particulières que la CAPEB tient son Assemblée Générale cette année puisqu'elle précède le premier tour des élections présidentielles d'une dizaine de jours seulement.

Comme elle le fait toujours au moment d'élections nationales, la CAPEB saisit cette fois-ci encore cette opportunité pour rappeler combien la part que les artisans du bâtiment prennent à la vie de notre société est essentielle. Les candidats à la plus haute responsabilité de l'État ne peuvent ignorer que les petites entreprises représentent 98 % dans le bâtiment. Leur rôle économique et social est vital pour notre pays puisque les artisans du secteur réalisent 63 % du chiffre d'affaires de la branche et emploient 67 % de ses actifs. Ils sont aussi un maillon déterminant pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en accueillant 81 % des apprentis.

Ces réalités font que les entreprises artisanales constituent la première entreprise de France dans le bâtiment et incitent la CAPEB à revendiquer l'application du principe « *Penser petit d'abord* », en commençant par la création d'un ministère de l'artisanat à part entière. Alors que les petites entreprises sont les plus nombreuses, elles sont aujourd'hui noyées dans un encadrement global et doivent obéir à des règles et des procédures qui n'ont pas été faites pour elles mais pour les grandes entreprises.

À l'aune de ces élections présidentielles, et des législatives qui suivront immédiatement après, la CAPEB interpelle celles et ceux qui prétendent présider aux destinées de la France pour soutenir les petites entreprises, simplifier les procédures et réglementations, leur permettre d'accéder à tous les marchés et notamment à la commande publique... en un mot, qu'ils libèrent durablement les énergies de nos chefs d'entreprise plutôt que de les entraver par des mesures inappropriées ou hésitantes.

Le développement durable, l'accessibilité, la santé et la sécurité des bâtiments sont autant d'enjeux que les artisans du bâtiment ont à relever. Il importe de les y aider en les encourageant à renforcer la qualité de leurs offres, notamment en se formant, et en éradiquant les concurrences déloyales qui prolifèrent.

Enfin, l'Assemblée Générale sera encore une fois un moment d'échanges et de convivialité entre les artisans délégués et visiteurs et tous les partenaires qui nous accompagnent lors de cet événement si important pour notre organisation. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Patrick Liébus

Président de la CAPEB

Programme

MERCREDI
11 AVRIL 2012
(huis clos)

Matinée : Séance statutaire

9h00

Approbation du compte rendu des travaux de l'Assemblée Générale du 7 avril 2011

PÔLE FINANCIER

- ▶ Rapport de la Commission des Finances
- ▶ Communication du Trésorier Confédéral
- ▶ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ▶ Ratification du montant de la cotisation confédérale pour 2012

PÔLE RÉSEAU

- ▶ Rapport de la Commission d'arbitrage
- ▶ Rapport du Conseil d'Orientation et de Gestion du Fonds de Développement du Réseau CAPEB

PÔLE ACTIVITÉ SYNDICALE

- ▶ Rapport d'activité du Conseil d'Administration Confédéral pour 2011
- ▶ Présentation et élections des candidats aux postes à pourvoir à l'Assemblée Générale 2012
- ▶ Hommage aux partants du Conseil d'Administration Confédéral

12h30

Inauguration de l'exposition

13h00

Déjeuner (café servi sur les stands de l'exposition)

Après-midi : Séance relative aux questions de politique syndicale

14h30

PÔLE RÉSOLUTIONS

- ▶ Adoption des résolutions
- ▶ Débat à propos de la politique syndicale

ÉLECTIONS

- ▶ Annonce officielle des résultats des élections aux postes à pourvoir au Conseil d'Administration Confédéral

PÔLE CHARTE DU RÉSEAU CAPEB

- ▶ Présentation des propositions du groupe de travail
- ▶ Débat syndical

PÔLE CONSOLIDATION DES UNIONS RÉGIONALES

- ▶ Présentation des propositions du groupe de travail
- ▶ Débat syndical

17h30

Conclusion de la journée

**JEUDI
12 AVRIL 2012**
Journée congrès
(ouverte aux invités)

Animée par
François Belay,
journaliste

Matinée : **Les plateformes électorales à l'épreuve de l'artisanat du bâtiment**

- 9h00** Introduction par Pascal Perrineau, politologue :
« L'artisanat face aux élections en France sous la V^e république »

Rappel des objectifs de la CAPEB

réunis au sein du Livre Blanc par le Président Confédéral

10h00 Accueil des invités successifs par le Président Patrick Liébus

- ▶ Candidat ou son représentant du Parti Socialiste
- ▶ Candidat ou son représentant du MODEM
- ▶ Candidat ou son représentant de l'UMP

12h15 Remise des diplômes de l'École des Cadres

13h00 Déjeuner officiel

- 14h00** ▶ Café servi sur les stands
▶ Tirage au sort du jeu croisière

Après-Midi : **Les jeunes : l'investissement de l'artisanat**

- 14h30** Introduction d'Alain Mergier, sociologue : **« Bien connaître les jeunes de la construction à l'heure du tout numérique »**

15h00 Les jeunes dans la vie professionnelle : comment les accueillir dans nos métiers et dans nos entreprises ?

16h00 Les jeunes dans la vie syndicale : comment les accueillir dans nos CAPEB ?

- 17h30** Fin des travaux





François Belay et les Artisans du Bâtiment

François Belay est issu d'une longue lignée d'artisans (7 générations recensées dans la plâtrerie peinture). Créeur de la première radio pirate en France en 1977, François Belay s'est ensuite rangé dans « le moule » en créant Radio 2 en 1981 à Bourg-en-Bresse. Il y a été journaliste puis rédacteur en chef jusqu'en 1993. Il a ensuite collaboré à Radio France, RMC et M6 et depuis 1994, il est animateur événementiel indépendant. Il intervient principalement dans les secteurs de l'économie et du sport et est d'ailleurs devenu en 2003 speaker officiel du Tour de France cycliste.

La CAPEB : François Belay, vous avez accepté d'animer notre congrès avec un plaisir non dissimulé. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

F. Belay : J'adore l'Artisanat. C'est dans mes gênes, presque dans mes chromosomes ! Descendant d'une lignée de 7 générations d'artisans plâtriers-peintres, j'ai toujours baigné dans ce milieu de labeur et d'amour du travail bien fait. J'ai le souvenir de vacances scolaires passées sur les chantiers avec mon père et dans son entrepôt qui nous servait, à mon frère et à moi, de terrain de jeu, entre plâtre, couleurs et échafaudages ! Avec notamment un grand-père Maître Artisan qui fut vice-président de la Chambre de métiers de l'Ain à la sortie de la guerre (il fût du reste « l'apôtre » de l'apprentissage artisanal dans ce département), j'ai su très tôt que ce monde serait viscéralement et définitivement le mien. C'est ainsi en « artisan » que je pratique aujourd'hui mon métier d'animateur-journaliste événementiel, que j'officie sur un Congrès, un Salon, ou sur la ligne d'arrivée du Tour de France dont je suis l'un des 2 speakers officiels depuis 10 ans.

La CAPEB : Qu'est-ce que l'artisanat et plus particulièrement l'artisanat du bâtiment vous inspire ?

F. Belay : L'artisanat, pour moi, c'est l'assurance d'une qualité optimale de travail, la proximité, la notion de service et une approche très humaine des choses. L'artisan, tout comme son « voisin » agriculteur dans le monde rural, est un pilier incontournable de nos territoires. Un acteur majeur du développement. Pas d'artisan, pas de tissu économique solide ! Créateur d'emplois et donc de maintien d'une vie sociale dynamique au pays, l'artisan contribue à valoriser son secteur géographique d'implantation. Et puis, l'artisan du bâtiment, par définition, c'est celui qui construit, qui rénove, qui embellit. Du maçon au peintre, tous les corps de métiers du bâtiment, sans exception, apportent une plus-value à nos régions et aux gens qui les habitent.

La CAPEB : Si vous aviez un ou deux conseils à donner aux artisans pour les aider à se préparer à l'avenir, que leur diriez-vous ?

F. Belay : Préparer l'avenir, c'est anticiper. Le baby-boom est devenu le papy-boom. Beaucoup d'entreprises artisanales sont à transmettre depuis quelques années, et il faut absolument trouver des repreneurs bien formés et qualifiés. On demande beaucoup à l'artisan. Il doit être un excellent pro dans sa branche, sans cesse en quête de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques. Il doit également s'adapter en permanence aux évolutions législatives et technocratiques induites par les élus de France ou d'Europe. Il doit donc être un chef d'entreprise avisé, bon gestionnaire en législation, en RH et en comptabilité. L'artisan aujourd'hui, c'est Superman ! Mais malgré cette pression permanente qui pèse sur ses épaules, et qui le contraint parfois à se replier sur son entreprise et ses tracas quotidiens, il doit, me semble-t-il, résister à la tentation de l'individualisme qui a trop souvent cours hélas aujourd'hui dans notre société. Il doit au contraire conserver le goût du collectif, ne serait-ce que pour montrer sa différence. Et aussi parce que depuis toujours, l'union fait la force. Je pense qu'il lui faut donc continuer à s'impliquer dans les organes de défense du métier, comme la CAPEB. Regardez comme, à force de se diviser, ou en tous cas de ne pas réussir à rester uni et soudé, le commerce local de proximité a fini par céder devant les super et hypermarchés ! Il faut retenir cette leçon. L'Union des métiers c'est l'avenir assuré !



Pascal Perrineau

Pascal Perrineau (né en 1950) est un politologue français et un spécialiste de sociologie électorale. Il est directeur du CEVIPOF, le Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris, (Sciences Po, CNRS) depuis 1994. Il est professeur des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po Paris) où il a la charge de plusieurs cours sur le vote, l'analyse des comportements et des attitudes politiques, la science politique et l'extrême droite en France et en Europe.

De manière évidente, la politique vaut bien une messe et celle-ci s'appelle aujourd'hui « campagne de l'élection présidentielle ».

Les plateformes électorales et l'Artisanat du Bâtiment

La CAPEB : « Pascal Perrineau, vous qui avez analysé les comportements des Français devant le vote (en général sous la V^e République), pouvez-vous nous dire si celui des artisans est particulier par rapport à celui des autres catégories de Français ? »

P. Perrineau : Depuis longtemps, le comportement électoral des artisans a de fortes spécificités par rapport à celui d'autres catégories de Français. Les artisans sont regroupés au sein d'une catégorie socio-professionnelle qui comprend également les commerçants et les chefs d'entreprise. C'est cette dernière catégorie qui est utilisée dans la plupart des enquêtes électorales et qui représente, en 2010, 3,6 % de la population âgée de 15 ans ou plus. Les artisans, seuls, représentant 1,7 % de cette population.

La CAPEB : « Pensez-vous qu'une période électorale soit opportune pour faire progresser des causes ? »

P. Perrineau : L'élection présidentielle est toujours le moment d'un grand débat public où non seulement l'opinion publique est mobilisée mais aussi où les forces politiques qui aspirent à gouverner sont ouvertes à des évolutions stratégiques et tactiques en termes de politiques publiques à mettre en œuvre. Les élections législatives et la recherche d'une majorité pour gouverner seront aussi un moment important mais l'on sait dans le système de la V^e République que les programmes de gouvernement présentés à l'occasion des législatives ne font souvent que mettre en musique les projets présidentiels.

La CAPEB : « D'après vous, au-delà de l'intérêt purement électoraliste, pensez-vous que les candidats aux élections présidentielles s'attachent réellement à prendre en considération les revendications portées à leur connaissance ? »

P. Perrineau : Au-delà des calculs électoraux qui tentent de satisfaire des clientèles électORALES diversifiées et aux intérêts parfois antagonistes, les candidats des partis de gouvernement savent qu'il faut hiérarchiser les diverses revendications qui leur sont adressées et que toutes celles-ci ne pourront être satisfaites. La politique relève du choix et les politiques savent qu'ils ne peuvent durablement se couper des forces vives qui les soutiennent. Dans un pays où le dialogue entre les forces vives et le pouvoir est parfois difficile à organiser et à faire vivre, le moment électoral reste un moment privilégié.

La CAPEB : « Dans votre dernier ouvrage "Le choix de Marianne", vous vous demandez si la politique vaut encore une messe. Que répondez-vous à cette question ? »

P. Perrineau : De manière évidente, la politique vaut bien une messe et celle-ci s'appelle aujourd'hui « campagne de l'élection présidentielle ». Trois Français sur quatre disent être très ou plutôt intéressés par ce grand moment politique. La participation électoraLE bat en général des records lors de cette grande-messe présidentielle. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont certes un peu moins nombreux que la moyenne nationale à exprimer leur intérêt mais enfin, interrogés le 5 mars 2012, ils sont tout de même plus de 60 % à dire leur intérêt. Même les plus sceptiques savent qu'il est préférable de pouvoir dire son mot dans une grande confrontation démocratique et pluraliste, parfois un peu confuse, que de se taire ou de régresser à l'état infantile qui est celui des citoyens de régimes autoritaires.

Les plateformes électorales et l'Artisanat du Bâtiment

Malgré la crise économique, les artisans du bâtiment ont préservé et créé des emplois au risque de mettre leur entreprise en péril. Ils ont participé à la réalisation d'objectifs nationaux comme l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et l'aide au maintien à domicile des personnes dépendantes. Ils ont contribué à l'animation de la vie locale et au développement des territoires en entretenant le patrimoine bâti, en améliorant les bâtiments publics, en formant et en insérant des jeunes, en employant des populations locales,... Ce faisant, ils ont aussi intégré des contraintes de plus en plus lourdes : exigences de qualifications, renforcement de la normalisation, de la réglementation,... et composé avec des formes de plus en plus variées et structurées de concurrence déloyale, qu'il s'agisse du régime des auto-entrepreneurs, des obligés qui pratiquent du *dumping* en utilisant le dispositif des certificats d'économie d'énergie ou tout simplement du travail dissimulé.



Au regard de ces constats, la CAPEB a établi une série de propositions résumées au sein du Livre blanc qu'elle a publié à l'attention des candidats aux élections présidentielles et législatives.

La priorité de la CAPEB est de voir les principes du *Small Business Act* appliqués systématiquement en France. Il s'agit d'identifier les petites entreprises d'abord par la création d'un ministère de l'artisanat à part entière, de favoriser l'existence des corps intermédiaires qui ont

prouvé leur fiabilité et leur solidité pour faire progresser la cause artisanale. Il s'agit aussi de **toujours « penser petit d'abord »** tant dans l'élaboration des textes que dans les enquêtes publiques qui, à ce jour, ignorent superbement 98 % des entreprises ! À l'heure où la normalisation prend autant d'importance, il est essentiel de veiller à produire des textes adaptés aux petites entreprises.

Le rôle économique et social des petites entreprises du bâtiment est incontestable. Les chiffres le prouvent chaque année. La CAPEB sollicite l'appui des Pouvoirs publics pour qu'ils accompagnent la création d'emplois dans les petites entreprises en optant pour une politique volontaire

La CAPEB demande que les entreprises de moins de 20 salariés soient prises en compte dans les statistiques publiques.

Il faut relever les seuils sociaux pour lever les freins à l'embauche dans les petites entreprises.

d'orientation des jeunes vers les métiers, en valorisant l'apprentissage comme voie de qualification et non pas seulement comme une voie d'insertion et également en favorisant le reclassement des demandeurs d'emploi vers la construction.

La CAPEB exhorte les Pouvoirs publics à réduire les charges des petites entreprises pour les rendre plus compétitives ; alléger le coût du travail, rétablir l'équité fiscale et sociale entre les entreprises, corriger les aberrations du droit du travail. Il importe aussi de soutenir les trésoreries des petites entreprises mises à mal faute d'un vrai service bancaire dédié spécifiquement aux TPE et d'un encadrement des délais de paiement des particuliers.

Les plateformes électorales et l'Artisanat du Bâtiment

La rudesse de l'hiver a rappelé combien les besoins en logement sont criants dans notre pays. Il est essentiel que l'État s'engage dans une politique du logement ambitieuse pour répondre à cette grave pénurie en agissant sur tous les leviers, construction et entretien de l'existant, assurant des règles claires et stables en matière d'urbanisme, libérant le foncier grâce à une fiscalité incitative et des outils de planification, optimisant les aides à l'accession à la propriété, et évitant les mauvaises surprises des constructeurs en rendant obligatoires des études de sol avant la vente d'un terrain.

L'amélioration des logements a été fortement encouragée depuis 1999 par l'application d'**un taux réduit de TVA**.

Il est vital de conserver ce taux réduit pour soutenir les efforts des ménages qui, souvent, voient leur pouvoir d'achat régresser tout autant que la qualité et le confort de leur logement. La performance énergétique des bâtiments comme leur accessibilité sont des enjeux économiques fondamentaux pour notre société. Il faut y répondre par une fiscalité volontariste.

Pour être plus compétitives, les petites entreprises ont aussi besoin d'évoluer dans un **cadre administratif et réglementaire cohérent et simplifié**. Force est de constater que ce n'est pas le cas aujourd'hui. La CAPEB appelle les futurs responsables de l'État à veiller à la compatibilité des réglementations entre elles, à ne pas faire de surenchère

lors de la transposition des textes européens, à simplifier réellement les démarches et les contraintes administratives.

On demande aux artisans du bâtiment d'être plus performants, plus réactifs, plus... Encore faut-il qu'ils disposent d'**une offre de formation professionnelle adaptée**. Encore faut-il que l'État et les partenaires principaux du secteur ne se désengagent pas des programmes essentiels comme FEEBat et RAGE. Encore faut-il que les Pouvoirs publics veillent à sécuriser leurs démarches innovantes pour mieux travailler ensemble et répondre aux attentes de leurs clients. Encore faut-il que leurs efforts de qualité soient reconnus et valorisés, que les assurances s'adaptent à l'évolution des marchés et soient effectivement accessibles à toutes les petites entreprises.

32 millions de logements doivent être améliorés, notamment sur le plan énergétique, et mis en accessibilité.

Les ECO Artisans® pour la performance énergétique des bâtiments et les titulaires de la marque Handibat® pour leur accessibilité doivent être encouragés, valorisés et reconnus.



Dans le domaine du **développement durable** en particulier, la CAPEB attire l'attention sur l'impérieuse nécessité de la formation tant initiale que continue. Elle préconise un vrai plan Marshall pour réviser l'ensemble des diplômes d'ici 2015 et un renforcement du dispositif FEEBat.

En matière de **marchés publics**, la CAPEB plaide pour une révision du seuil des MAPA, pour le respect de l'allotissement, la limitation des recours aux PPP et aux contrats de partenariats et pour la reconnaissance de l'apprentissage au titre des clauses d'insertion.

Les plateformes électorales et l'Artisanat du Bâtiment

Ce que les artisans du bâtiment attendent du prochain Président de la République

Extraits du micro-trottoir réalisé le 7 mars 2012.

Ce que nous attendons du futur Président de la République, c'est surtout qu'il ne nous oublie pas, qu'il crée bien un ministère de l'artisanat et qu'il prenne en considération les problèmes que nous rencontrons surtout dans le cadre de l'auto-entrepreneuriat ».



La mesure la plus urgente dans le bâtiment c'est de supprimer le régime de l'autoentrepreneur ».

J'attends d'abord que les mesures qui avaient été prises soient un peu confortées. On va plutôt à reculons et on n'en entend pas beaucoup parler dans la campagne. Les problèmes d'environnement, d'économies d'énergie, il semble que ce soit déjà du passé et c'est un peu inquiétant pour nos entreprises qui se sont formées justement pour affronter ce nouveau marché. Est-ce que ce sera vraiment un nouveau marché ou pas, c'est la question que l'on peut se poser ».

J'attends surtout que l'on arrête dans ce pays de faire trois pas en avant et deux en arrière. On nous annonce et on nous met en place tout un tas de mesures intéressantes et puis quand elles commencent à fonctionner, quand nous on les a bien assimilées et qu'on arrive à les restituer à nos clients, pataugas tout s'écroule puisque la mesure disparaît. Ça nous empêche d'avancer ».

On ne peut pas stabiliser des corps de métiers comme ceux du bâtiment avec des règles qui changent en permanence. L'activité passe par la confiance, on a besoin de stabilité et du point de vue fiscal, notamment, ça change trop souvent ».



Il faut une refonte de l'apprentissage. Aujourd'hui dans le bâtiment, l'apprentissage n'est plus du tout adapté aux jeunes et au public qu'on a ».

À partir du moment où les entreprises ont du travail, on attend que soient mises en œuvre des mesures qui nous permettent d'embaucher plus facilement. On a toujours dit que le travail était beaucoup trop cher donc je pense que c'est dans cette orientation là qu'il faudrait aller ».

Il faut rassurer les gens qui veulent se loger, quant à la pérennité de leur emploi. Aujourd'hui il y a un manque de confiance et beaucoup de gens sont prêts à investir mais compte tenu du contexte économique, ils ont peur de s'engager à long terme ».

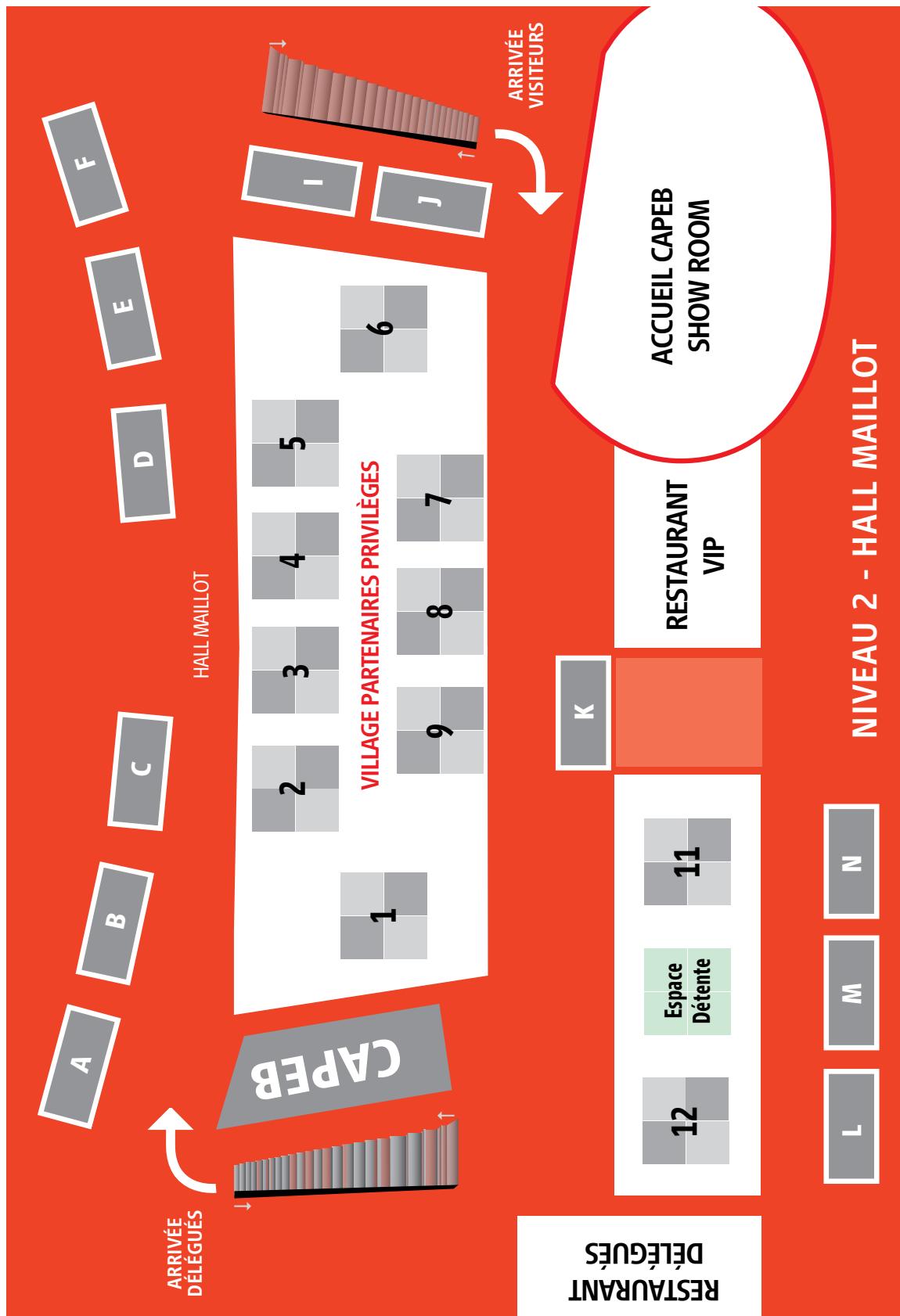
Aujourd'hui, la préoccupation première des entreprises, c'est leur activité, c'est d'être compétitives, l'essentiel c'est déjà de "tourner", c'est d'avoir du travail, de pouvoir payer les salariés, de pouvoir investir pour préparer l'avenir. C'est ça la priorité ».



On compte beaucoup sur eux pour maintenir la TVA à taux réduit, pour qu'il y ait moins d'inégalités au niveau des banques pour les prêts ».

Si on veut que l'emploi redémarre, c'est le coût du travail qu'il faut regarder. Il y a des mesures intéressantes comme le zéro charges pour les moins de dix qui ont été prises mais il faut que globalement le coût du travail soit réduit pour que les entreprises puissent continuer à embaucher ».

Plan de l'exposition



REPRISE SANTE PRÉSUITE
mra
la maîtrise des artisans

LAFARGE
FLATRIES

EDF

CEDEO
Santé+ Champs+ Climatique

POINT.P
Réseau de partenaires

PRO BTP GROUPE
L'ASSOCIATION DE
L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

GDF SUEZ

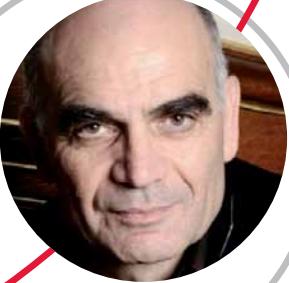
CAISSE D'ÉPARGNE

MAAF PRO

KNAUF

Présentation des partenaires

Société	N° de stand	Activité
PARTENAIRES PRIVILÈGES		
CAISSE D'EPARGNE	11	Banque et Assurances
CEDEO	3	Distribution produits sanitaire, chauffage, climatisation
EDF	7	EDF accompagne l'ensemble de ses clients dans leurs projets de travaux de chauffage et d'isolation
GDF SUEZ	8	Énergéticien : acteur majeur du domaine de l'énergie
KNAUF	1	Plaques de plâtre et isolation
LAFARGE PLATRES	4	Fabrication commercialisation de produits à base de plâtre et de systèmes
LE BATIMENT ARTISANAL	12	Organe de presse officiel de la CAPEB
MAAF PRO	9	Assurance
MNRA	6	Mutuelle Nationale de Retraite Artisans
OPPBTP	5	Nos missions : conseiller, former, informer
POINT.P	2	Distributeur de matériaux de construction
PRO BTP	5	La Protection sociale du Bâtiment et des Travaux Publics
PARTENAIRES EXPOSANTS		
AFPA	L	Formation professionnelle
ALDES	A	Fabricant de matériel de ventilation
ANSELL	C	Leader mondial dans le domaine des produits de protection
ATHENAEUM	J	Spécialiste en événementiel, en incentive et en voyages professionnels, à travers le monde
AXA ENTREPRISES	I	Assurances
BANQUE SOLFEA	B	Financement des travaux éco-efficaces
BAR A FRUITS	Espace Showroom	Cocktails à base de fraises
BAR GHERARDI	Espace Showroom	Vins de Bourgogne
CAPEB	Accueil	Syndicat Professionnel
CARDONNEL INGÉNIERIE	M	Bureaux d'Études / Logiciel Bati-Cube / Formation
CREDIT COOPERATIF	N	Banque des entreprises groupées et des coopératives d'artisans, en partenariat avec l'Orcab
CREDIT MUTUEL IDF	Partenaire	Banque et assurance
DE DIETRICH THERMIQUE	Partenaire	Systèmes de chauffage multi-enérgies
EBP INFORMATIQUE	K	Éditeur de logiciels de gestion pour les artisans et les entreprises de la TPE à la PME
GRDF	Partenaire	Distributeur de Gaz Naturel
GSC	F	L'assurance Chômage de l'Entrepreneur et du Mandataire Social
ORCAB	N	Groupement Coopératives d'achat bâtiment
QUALIFELEC	Partenaire	Qualification Entreprises Génie Électrique Énergétique
RECYLUM	D	Recyclage Collecte Lampes DEEE Pro
Régime Social des Indépendants	Partenaire	Assure la protection sociale de 5,6 millions de chefs d'entreprise indépendants
SMA BTP	E	Assurance mutuelle du BTP
TOUT FAIRE MATÉRIAUX	Partenaire	Réseau négoces indépendants matériaux construction



Alain Mergier

Sémiologue et sociologue, Alain Mergier est co-fondateur et dirigeant de l'Institut WEI. Il a une longue expérience internationale (Amérique du Sud, Afrique, Asie) et a été expert au Conseil de l'Europe sur la question des nouvelles technologies. Il a conduit de nombreuses recherches sur les problématiques d'opinion.

Parmi ses écrits, on relèvera l'enquête qu'il a menée avec Jérôme Fourquet sur les ressorts du vote FN en milieux populaires « Le point de rupture » ainsi que l'enquête sur les milieux populaires réalisée en collaboration avec Philippe Guibert « Le Descenseur social ». Il a également participé à l'ouvrage collectif « Le jour où la France a dit non : comprendre le référendum du 29 mai 2005 ».

Il collabore avec PRO BTP depuis plusieurs années et apporte sa contribution sur la jeunesse, ses profils, etc.

Les jeunes, l'artisanat et le syndicalisme

Comment les jeunes appréhendent-ils l'emploi et l'accès à l'emploi ?

Alain Mergier constate que les jeunes ont de la société actuelle l'image d'une jungle dans laquelle on ne peut accéder ni cheminer seul. D'où l'importance donnée à **des relations fiables et fortes**. La confiance de et dans l'autre se tisse au fur et à mesure et remplace celle accordée précédemment aux institutions pour accompagner l'individu. Cet état d'esprit est partagé par tous les jeunes quels que soient leur milieu et leur origine. Cette **primauté de la confiance dans la relation personnelle** est essentielle, notamment pour bien appréhender leurs attentes lors de l'entrée dans le monde professionnel. La relation à l'autre est déterminée par des valeurs fortes de respect, de réciprocité, de bienveillance et de soutien.

Les jeunes témoignent un réel besoin d'autorité et admettent parfaitement les notions de commandement et de hiérarchie. Mais contrairement aux générations précédentes sensibles à l'autorité statutaire et à l'autorité de

compétence, pour les jeunes, c'est l'autorité relationnelle (qualité du rapport à l'autre) qui révèle l'autorité de compétence et confirme alors l'autorité statutaire.

Parce que la jeune génération exprime un besoin très marqué d'autonomie et d'indépendance financière, elle considère l'argent comme un moyen et non une fin en soi. Son souci dominant est de **s'épanouir par et avec un travail**, sa rémunération permettant d'acquérir l'indépendance souhaitée en disposant d'un logement.

Les jeunes ne bénéficient pas d'une vision exacte de ce qu'est réellement l'artisanat, peut-être par ce que le secteur leur semble s'inscrire moins dans leur **culture numérique**. Celle-ci est prédominante chez eux et participe activement à leurs relations interpersonnelles, d'où l'importance qu'ils accordent aux réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter.

“Les artisans doivent à tous prix convaincre les jeunes de la beauté, de l'utilité et de la passion de leurs métiers. Il faut aller à contre-courant des dernières décennies durant lesquelles les métiers dits « manuels » étaient systématiquement dénigrés. Il faut dire aux jeunes que l'Artisanat, c'est l'intelligence de la tête et des mains. Ce sont des métiers passionnants, épanouissants, rémunérateurs et porteurs d'avenir. Combien de Bac + 5, au chômage ou emploi précaire aujourd'hui, auraient sans doute mieux fait de s'orienter vers les métiers de l'artisanat qui recrutent en permanence et offrent de vrais parcours de vie, de vraies carrières ? Il faut aussi convaincre les parents qu'artisan, c'est un métier d'hier qui a tout pour devenir LE métier de demain. L'artisanat n'est pas la 1^{re} entreprise de France par hasard !” François Belay

Les jeunes, l'artisanat et le syndicalisme

Les jeunes et l'entreprise

Étude du cabinet de conseil et de formation Cegos sur les 20/30 ans et le travail.

Les jeunes ont des exigences fortes vis-à-vis de leur employeur notamment en ce qui concerne le respect de la personne, la convivialité sur le lieu de travail et la reconnaissance du travail accompli. Les trois-quarts d'entre eux se disent prêts à rester dans la même entreprise si celle-ci répond à ces attentes et leur permet d'évoluer.

Ces valeurs exprimées par les jeunes ne correspondent pas vraiment aux priorités affichées par les entreprises et notamment les plus grandes qui considèrent généralement que l'image, la notoriété de l'entreprise et l'attractivité du poste sont les principaux leviers pour attirer et retenir les jeunes. En revanche, elles correspondent bien davantage à celles véhiculées au sein des petites entreprises.

Les jeunes et l'artisanat

Constats du FNCPA suite aux campagnes de promotion.

87 % des jeunes partagent l'opinion selon laquelle « l'artisanat est une chance pour un jeune qui veut entreprendre. »

77 % des jeunes considèrent que les formations aux métiers de l'artisanat permettent d'accéder facilement à un emploi.

57 % des jeunes pensent que les artisans gagnent bien leur vie.

1 jeune sur 2 se dit prêt à travailler dans l'artisanat. Il faut également souligner que le nombre d'apprentis a augmenté de 10 % ces dernières années.

32 % des 15-24 ans considèrent que l'apprentissage est réservé aux élèves qui ne réussissent pas dans les filières classiques alors que les plus de 65 ans sont 57 % à le penser.

L'artisanat et les technologies

Citations extraites de l'étude quantitative menée par le FNCPA en mars 2011.



Je vois aucun rapport entre l'artisanat et la technologie ou l'informatique et c'est les secteurs les plus attractifs donc c'est un problème.

H 17 ans, terminale S, CSP supérieure, Tours.

La nouvelle génération, elle est attirée par internet, les ordinateurs, les nanotechnologies etc. Il faut absolument intégrer les technologies à l'artisanat. Aujourd'hui, on croit que c'est séparé, presque opposé et les nouvelles technologies ça rend ringard l'artisanat alors qu'un photographe il est pointu en numérique, traitement d'images etc. Ça rend plus pointu d'associer les deux.

17 ans, terminale ES, classe populaire rurale.

Les technologies de l'avenir ça attire et dans l'artisanat il faut les derniers logiciels et être à la pointe, j'en suis sûre mais c'est pas l'image qu'on a. Il faut changer ça. Il faut intégrer le multimédia.

F 17 ans, terminale L, classe moyenne rurale (37).



Il faut absolument relier l'artisanat et internet, les jeux vidéo, les blogs...

F 15 ans, 3^e, CSP supérieure, Tours.



Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

La CAPEB est l'organisation professionnelle représentative de l'artisanat du bâtiment. Sa vocation : promouvoir, représenter, défendre les intérêts matériels et moraux des **380 000** entreprises artisanales du bâtiment.

	Patrick LIEBUS Président Confédéral
	Jean-Marie CARTON Premier Vice-Président
	Albert QUENET Vice-Président
	Sabine BASILI Vice-Présidente

Des artisans représentés par des artisans

Les **28** membres du Conseil d'administration de la CAPEB sont des artisans élus par leurs pairs.

Un artisan est le chef d'une petite entreprise, employant ou non des salariés, inscrite au Répertoire des Métiers.

1 réseau structuré et puissant

103 CAPEB départementales

21 CAPEB régionales

1 CAPEB nationale

4 000 artisans élus par leurs pairs

1 500 collaborateurs administratifs

103 CAPEB départementales

Présente sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DOM TOM, la CAPEB offre aux artisans du bâtiment un véritable service de proximité.

La CAPEB met à la disposition de son Réseau toutes les informations susceptibles d'intéresser le secteur des métiers, de faciliter l'exercice des professions et d'aider concrètement les adhérents.

1 source d'informations objectives

La CAPEB a développé plusieurs supports d'information :

- ▶ un mensuel le "Bâtiment Artisanal", magazine professionnel de 48 pages diffusé à **80 000** exemplaires (contrôle OJD) et qui se double d'un site compagnon (www.lebatimentartisanal.com) ;
- ▶ une Lettre hebdomadaire pour ses **4 000** responsables départementaux et régionaux ;
- ▶ un site portail pour découvrir la CAPEB (www.capecb.fr) et son univers ;
- ▶ un site annuaire dédié à la recherche de coordonnées d'un professionnel (www.artisans-du-batiment.com).

Une organisation professionnelle reconnue

La CAPEB est à l'écoute des professions du bâtiment. Elle favorise leur expression et répond à leurs problèmes professionnels au travers de **8** familles appelées Unions Nationales Artisanales (UNA) et présidées par des artisans.

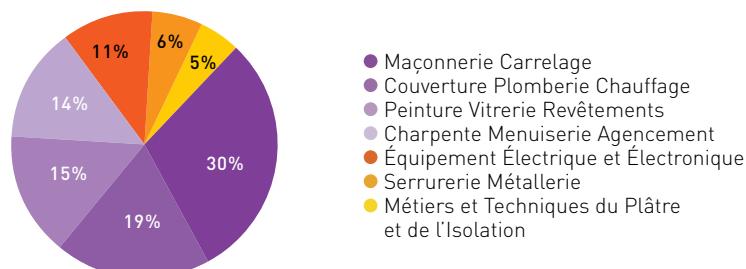
Les UNA de la CAPEB

	Maurice DI GIUSTO Couverture Plomberie Chauffage Haut-Rhin
	José PEREIRA Équipement Électrique et Électronique Nord
	Dominique METAYER Maçonnerie Carrelage Yvelines
	Jean-Marc DESMEDT Charpente Menuiserie Agencement Côte-d'Or
	Jean-Jacques CHATELAIN Peinture Vitrerie Revêtements Yvelines
	David MORALES Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation Haute-Garonne
	Alain ROCHE Serrurerie-Métallerie Corrèze
	Christian SCHIEBER Métiers de la Pierre Haut-Rhin

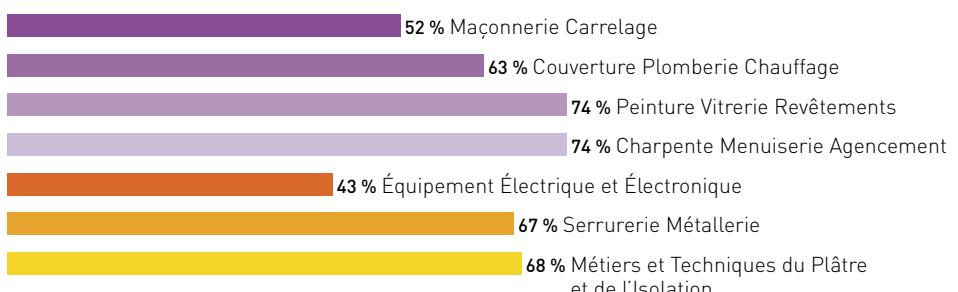
Les journées nationales d'étude

Chaque année, les UNA rassemblent l'ensemble des responsables professionnels départementaux pour des Journées nationales d'étude. Moments d'échanges et d'expression, elles ouvrent les professions sur leurs évolutions et leurs marchés. Une exposition est organisée avec l'appui de partenaires industriels et institutionnels. Cette année, toutes les UNA seront réunies en même temps et en un même lieu (**Nice du 15 au 17 novembre**) et constitueront les Journées Professionnelles de la Construction.

Répartition des activités de l'artisanat du bâtiment



Le poids de l'artisanat dans le bâtiment par activités



Une organisation patronale active

Au service des artisans du bâtiment

La CAPEB
avec les chefs
d'entreprises
artisanales en toutes
circonstances

La CAPEB représente les 380 000 entreprises artisanales du bâtiment devant toutes les instances de concertation et de décision. Consultée par les Pouvoirs publics sur l'ensemble des projets de textes législatifs et réglementaires intéressant l'artisanat du bâtiment, elle propose les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux métiers du bâtiment.

Le rôle de la CAPEB consiste aussi à favoriser le développement économique des entreprises et à renforcer la place des artisans au sein de leur environnement économique.

Elle aide les artisans à se positionner pour répondre aux grandes préoccupations actuelles de notre société : développement durable, maîtrise de l'énergie, accessibilité des logements aux personnes à mobilité réduite,...

La CAPEB propose, au travers de ses outils de gestion, de nombreux stages de formation permettant aux artisans, à leur conjoint et à leurs salariés d'acquérir de nouvelles connaissances ou de perfectionner leur savoir-faire.

Elle assure la promotion des métiers et valorise les compétences des artisans du bâtiment auprès de leurs clients.

Elle est l'une des trois composantes de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA), partenaire social interprofessionnel au niveau national.



Elle défend la cause des artisans auprès des instances européennes, notamment au travers de l'association European Builders Confederation (EBC) dont elle est membre fondateur.



Déjà la CAPEB a obtenu

- ▶ La retraite à 60 ans.
- ▶ Le régime d'indemnités journalières.
- ▶ La loi sur la qualification artisanale.
- ▶ La loi sur la protection des sous-traitants.
- ▶ La reconnaissance des conjoint(e)s d'artisans et la création de leur statut.
- ▶ La garantie de paiement.
- ▶ L'annualisation et la flexibilité du temps de travail.
- ▶ La TVA à 5,5 %.
- ▶ L'Éco-PTZ et le crédit d'impôt pour économies d'énergie.
- ▶ Le crédit d'impôt pour travaux d'accessibilité.

Aujourd'hui la CAPEB fait pression sur les Pouvoirs publics pour

- ▶ Favoriser le développement du marché par une fiscalité adaptée.
- ▶ Concrétiser les préconisations du Grenelle de l'Environnement.
- ▶ Alléger les charges sociales.
- ▶ Faciliter l'accès des artisans à la commande publique.

Elle accompagne l'évolution du marché pour

- ▶ Développer l'innovation industrielle sur les chantiers.
- ▶ Former les professionnels aux nouvelles techniques de communication et d'accès à l'information.
- ▶ Donner aux artisans les moyens de raisonner en termes de stratégie commerciale et d'anticiper les nouvelles tendances du marché et les besoins de leurs clients.
Dans cet esprit, elle développe les marques ECO Artisan® et Handibat®.



Chiffres clés

de l'Artisanat du Bâtiment

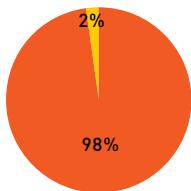
Dans le bâtiment,
la 1^{re} entreprise de
France est artisanale

En France, l'**Artisanat du Bâtiment**
représente :

L'artisanat et les petites
entreprises du bâtiment



380 000 ▶ **98 %**
entreprises de moins de
20 salariés des entreprises
du bâtiment



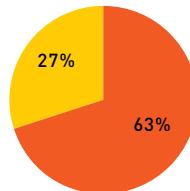
- Entreprises de 0 à 20 salariés
- Entreprises de plus de 20 salariés

Source : SIRENE au 1^{er} janvier 2009

Chiffre d'affaires global



79 milliards ▶ **63 %**
d'euros du chiffre d'affaires
du bâtiment



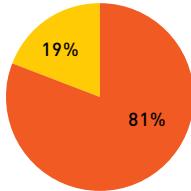
- Entreprises de 0 à 20 salariés
- Entreprises de plus de 20 salariés

Source : estimation CAPEB pour
l'année 2010 à partir des données
MEDDTL

Apprentis



80 000 ▶ **81 %**
des apprentis du bâtiment



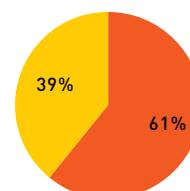
- Entreprises de 0 à 20 salariés
- Entreprises de plus de 20 salariés

Source : estimation CAPEB
à partir des données CCCA-BTP,
année scolaire 2008/2009

Investissements



1,63 milliard ▶ **61 %**
d'euros des investissements
du bâtiment



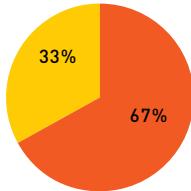
- Entreprises de 0 à 20 salariés
- Entreprises de plus de 20 salariés

Source : EAE 2007

Effectifs



992 000 actifs



- Entreprises de 0 à 20 salariés
- Entreprises de 20 salariés et plus

Sources : UNEDIC - EAE

Répartition des entreprises
par tailles

Tranches d'effectif	Nombre d'entreprises	Répartition
Moins de 20 salariés	379 827	97,6 %
0 salarié	201 788	51,9 %
1 à 9 salariés	161 461	41,5 %
10 à 19 salariés	16 578	4,2 %
20 salariés et plus	9 209	2,4 %
Total	389 036	100,0 %

Source : SIRENE au 1^{er} janvier 2009

Chiffres clés

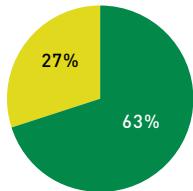
de l'Artisanat du Bâtiment

L'Artisanat
du Bâtiment :
un secteur
économique majeur

Répartition du chiffre d'affaires (CA) par tailles d'entreprises

63 % du CA du bâtiment

sont réalisés par les entreprises de moins de 21 salariés



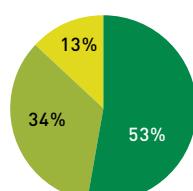
- Entreprises de moins de 21 salariés
- Entreprises de 21 salariés et plus

Évolution du chiffre d'affaires du bâtiment par tailles d'entreprise

	0 à 20 salariés	Total Bâtiment
2008	83,1 Mds	136,7 Mds
2009	78,5 Mds	127,1 Mds
2010	76,6 Mds	121,6 Mds

Répartition du CA des entreprises artisanales par types de client

53 % de l'activité des entreprises de moins de 20 salariés sont réalisés auprès des particuliers



- Particuliers
- Entreprises privées
- Secteur public

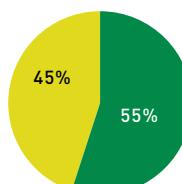
Sources : EAE 2007 et estimation CAPEB à partir des données 2007 du BAESP MEEDDM.

Répartition du CA des artisans du bâtiment par types de marché

55 %

du chiffre d'affaires des entreprises de moins de 20 salariés

sont réalisés dans l'entretien/amélioration de bâtiments

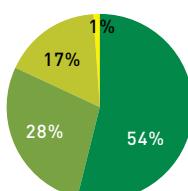


- Entretien-amélioration
- Neuf

Répartition du CA des entreprises artisanales par types d'ouvrage

54 %

sont réalisés sur le marché de la maison individuelle (neuf et entretien-amélioration confondus)

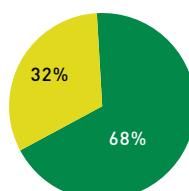


- Maisons individuelles
- Bâtiments non résidentiels
- Immeubles de logements
- Ouvrages de TP

Répartition de l'activité entretien-amélioration

68 %

des travaux d'entretien-amélioration sont réalisés par les entreprises de 20 salariés et plus



- Entreprises de moins de 20 salariés
- Entreprises de 20 salariés et plus

Population active dans l'artisanat du bâtiment

Effectifs

992 000 ▷ **67 %**
actifs de la population active du bâtiment

Salariés

709 638 ▷ **60 %**
salariés de l'effectif salarié du bâtiment

Apprentis

80 000 ▷ **81 %**
apprentis des apprentis de la branche

Non salariés

282 289 ▷ **99,2 %**
non salariés des non salariés du bâtiment

Répartition des effectifs apprentis par tailles d'entreprise

Apprentis accueillis par des CFA conventionnés avec le CCCA-BTP pour l'année 2009/2010

Tranches d'effectif	Nombre	Répartition
Entreprises sans salarié	9 391	14 %
1 à 2 salariés	15 529	23 %
3 à 5 salariés	11 715	17 %
6 à 9 salariés	9 185	13 %
10 à 19 salariés	9 227	14 %
0 à 19 salariés	55 047	81 %
20 à 49 salariés	7 641	11 %
50 salariés et plus	5 580	8 %
Total	68 268	100 %

Source : CCCA-BTP

Répartition des conjoints



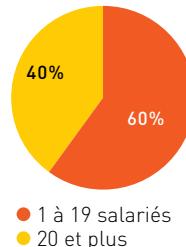
Source : UNEDIC 31/12/2009

L'Artisanat du Bâtiment : un secteur social incontournable et représentatif

Évolution des effectifs salariés du bâtiment par tailles d'entreprise

Entre 1999 et 2009, les entreprises du bâtiment de moins de 20 salariés ont créé près de

120 000 emplois.



● 1 à 19 salariés
○ 20 et plus

Répartition de l'effectif salarié par tailles d'entreprises

60 %

des salariés du bâtiment sont dans des entreprises de moins de 20 salariés

Tranches d'effectif	Effectif salarié	Répartition
Entreprises de 0 à 9 salariés	487 984	41 %
Entreprises de 10 à 19 salariés	221 654	19 %
● Entreprises de moins de 20 salariés	709 638	60 %
○ Entreprises de 20 salariés et plus	479 310	40 %
Total Bâtiment	1 188 948	100 %

Source : UNEDIC au 31/12/2009

Les femmes dans l'artisanat du bâtiment

Environ 70 % des conjointes de chefs d'entreprises artisanales du bâtiment participent à la vie de l'entreprise, soit un total de près de **250 000** femmes.

Cependant **67 %** d'entre elles exercent cette activité sans statut et se privent ainsi des droits sociaux correspondant à leurs travaux.

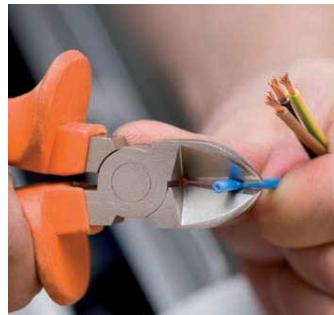
Évolution des effectifs salariés féminins entre 1999 et 2009

51 % d'augmentation dans les entreprises de moins de 20 salariés

34 % d'augmentation dans les entreprises de plus de 20 salariés

JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION **2012**

NEUF &
RÉNOVATION



NICE

15, 16 ET 17 NOVEMBRE
PALAIS DES CONGRÈS ACROPOLIS



SALON PROFESSIONNEL DU BÂTIMENT CAPEB 2012

LE RENDEZ-VOUS DU BÂTIMENT VISITEURS 100% PRO

CONTACT - INFORMATION

Philippe Hyerlé

① 01 53 60 50 57 / 06 08 56 78 09 ☎ 01 45 83 43 40

✉ p.hyerle@capeb.fr



Flashez-moi !

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
www.capeb.fr

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment